



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET, TENUE LE 7 OCTOBRE 2019 AU 284, BOULEVARD NILUS-LECLERC, L'ISLET

Membre(s) du conseil présent(s)

M. Jean-François Pelletier, M. Jean Lacerte, M. Raymond Caron, M. Pascal Bernier, M. Florian Pelletier, M. Mathieu Fournier et M. Jean-Edmond Caouette

Membre(s) du conseil absent(s)

nil

Tous formant quorum sous la présidence de M. Jean-François Pelletier, maire
M. Louis Breton, directeur général et secrétaire-trésorier, agit à titre de secrétaire.

RÉSOLUTION NO 309-10-2019

Appui comme municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne;

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pascal Bernier et appuyé par M. Mathieu Fournier, puis résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le conseil résolu de proclamer la Municipalité de L'Islet comme municipalité alliée contre la violence conjugale.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Fait à L'Islet le 16 octobre 2019

Louis Breton, directeur général et secrétaire-trésorier